

## LES ACTUALITÉS

# Québec veut encourager les Noirs à se lancer en affaires

JEAN NUMA GOUDOU

Devant le faible taux d'entrepreneurs au sein de la communauté noire, le gouvernement du Québec a annoncé hier un investissement de 2,7 millions de dollars en trois ans afin de favoriser l'entrepreneuriat chez les Noirs. Selon des statistiques de 2001, 3 % de personnes de race noire sur une population de 150 000 au Québec sont actuellement des entrepreneurs, contre 6 % de Québécois de race blanche, et plus de 4 % sont des travailleurs autonomes, contre 10,1 % de Québécois blancs.

L'annonce faite par les ministres de l'Immigration, Yolande James, et du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Raymond Bachand, porte sur quatre axes principaux. Préalablement, un volet de sensibilisation et d'accompagnement, par l'entremise de trois organismes qui seront sélectionnés parmi les communautés noires antillaise, africaine et anglophone, sera réalisé. Chaque organisme recevra 120 000 \$ par an afin d'assurer ce travail.

La Fondation de l'entrepreneuriat se chargera par la suite de constituer une cellule de mentors pour les Noirs qui voudraient se lancer en affaires. Ensuite, on contactera des entrepreneurs québécois pour «établir des partenariats d'affaires». Enfin, un fonds d'un million de dollars financé majoritairement par le secteur privé servira au démarrage d'entreprises. Le démarrage reste le nœud gordien des entrepreneurs noirs. Nombre de nouveaux arrivants ont très peu d'historique de crédit ou n'en ont pas du tout. En outre, le ministère du Développement économique note chez certains une absence de connaissance des habitudes de crédit des Québécois, par exemple le fait de payer à des dates régulières.

Encourager les Noirs à mettre sur pied leurs propres entreprises devrait «contribuer à leur bien-être et à la richesse collective» au Québec, a reconnu le ministre Bachand. Avec un taux de chômage de 17 %, contre seulement 8 % chez les Québécois blancs, ces mesures d'appui à l'entrepreneuriat chez les communautés noires devraient faire baisser le taux de chômage, a pour sa part précisé Luc Valiquette, de la Direction des politiques et de l'entrepreneuriat du ministère du Développement économique.

Interrogé sur les risques de ghettoïsation, M. Valiquette a reconnu qu'ils existent, disant toutefois qu'*'il n'y a pas de recette miracle'*. Une vingtaine d'entrepreneurs au sein de la Jeune Chambre de commerce canado-haïtienne embauchent majoritairement des Noirs. Sa présidente, Stéphanie Raymond-Bougie, incite d'ailleurs la clientèle de ces fournisseurs de biens et de services à «consommer haïtien».

Une première tentative fédérale-provinciale d'aider les entrepreneurs noirs avait déjà été mise en branle en 1993, avec le Fonds Mathieu da Costa, première personne d'origine africaine à avoir foulé le sol de ce qui allait devenir le Canada, il y a environ 400 ans. Une somme de 1,25 million de dollars avait été allouée à ce programme, mais sa mauvaise gestion avait conduit à sa fermeture. Le ministre Bachand se veut positif malgré cette mauvaise expérience.

L'aide aux entrepreneurs noirs s'inscrit dans la lignée du rapport, publié en avril 2006, du groupe parlementaire de travail sur la pleine participation des Noirs, présidé à l'époque par l'actuelle ministre de l'Immigration, Yolande James. Le rapport montrait du doigt le racisme et la discrimination comme principales barrières à cette participation.